



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 01 MARS 2020  
FRANCE METROPOLITAINE N°1085 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA <sup>(1)</sup>	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Bonus / Malus Ecologique <sup>(2)</sup>	PRIX TTC <sup>(3)</sup>
<b>GAMME UX MY19 (Dans la limite des stocks disponibles)</b>					
UX 250h 2WD	08	121*	121*	0 €	36 490 €
UX 250h 2WD Pack	08	121*	121*	0 €	37 490 €
UX 250h 2WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels)	08	121*	121*	0 €	39 990 €
UX 250h 2WD Luxe	08	121*	121*	0 €	42 490 €
UX 250h 2WD F SPORT	08	127*	De 127 à 128*	0 €	45 990 €
UX 250h 2WD Executive	08	126*	De 126 à 127*	0 €	53 490 €
UX 250h 2WD F SPORT Executive	08	128*	128*	0 €	54 990 €
UX 250h 4WD Luxe	08	131*	De 131 à 132*	0 €	43 990 €
UX 250h 4WD F SPORT	08	136*	De 136 à 137*	0 €	47 490 €
UX 250h 4WD Executive	08	136*	136*	0 €	54 990 €
UX 250h 4WD F SPORT Executive	08	137*	137*	0 €	56 490 €

<b>GAMME UX MY20</b>					
UX 250h 2WD	08	121*	121*	0 €	36 990 €
UX 250h 2WD Pack	08	121*	121*	0 €	37 990 €
UX 250h 2WD Pack Confort Business (Réservé aux clients professionnels)	08	120*	De 120 à 121*	0 €	38 790 €
UX 250h 2WD Pack Business (Dans la limite des stocks disponibles, réservé aux clients professionnels)	08	121*	121*	0 €	39 490 €
UX 250h 2WD Pack Business Plus (Réservé aux clients professionnels)	08	121*	121*	0 €	42 490 €
UX 250h 2WD Luxe	08	121*	121*	0 €	41 990 €
UX 250h 2WD F SPORT	08	127*	De 127 à 128*	0 €	45 490 €
UX 250h 2WD Executive	08	126*	De 126 à 127*	0 €	53 990 €
UX 250h 2WD F SPORT Executive	08	128*	128*	0 €	55 490 €
UX 250h 4WD Pack	08	131*	131*	0 €	39 490 €
UX 250h 4WD Luxe	08	131*	De 131 à 132*	0 €	43 490 €
UX 250h 4WD F SPORT	08	136*	De 136 à 137*	0 €	46 990 €
UX 250h 4WD Executive	08	136*	136*	0 €	55 490 €
UX 250h 4WD F SPORT Executive	08	137*	137*	0 €	56 990 €

<b>OPTIONS GAMME UX</b>			Impact CO2
Peinture métallisée (sauf Executive et F SPORT Executive)		1000 €	0 g/km
Pack Confort : Radars de stationnement avant & arrière et système d'accès sans clé Smart Entry (sur Pack)		1300 €	0 g/km
Système de Navigation Lexus (sur Pack, Pack Confort Business MY20, Pack Business MY20, Luxe MY20 et F SPORT MY20)		1000 €	+1 g/km
Pack Technologie : Affichage tête haute couleur (HUD), moniteur d'angle mort (BSM), avertisseur de circulation arrière intelligent (RCTAB) et radars de stationnement intelligents (ICS) (sur Luxe et F SPORT)		1500 €	+1 g/km
Toit ouvrant électrique (sur Luxe)		1000 €	+1 g/km
Pack Cuir : Sellerie en cuir, écran central 10,3", système audio Panasonic à 8 haut-parleurs et volant réglable électriquement en hauteur et en profondeur (sur F SPORT avec option Système de Navigation Lexus)		2500 €	+1 g/km
Suspension variable adaptative (AVS) (sur F SPORT et Executive)		1500 €	+1 g/km
Hayon à ouverture et fermeture électrique au pied (sur F SPORT Executive et Executive) - Incompatible avec la capacité de remorquage du véhicule		300 €	0 g/km
Grain de papier japonais « Washi » sur le tableau de bord (sur Executive)		0 €	0 g/km
Kit de bagagerie Delsey (1 valise 70 cm, 1 sac 48h, 1 sac de voyage souple, 1 beauty case)		799 €	0 g/km
Stage Hybride Académie (réservé aux clients professionnels)		240 €	0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

\*Emissions de CO2 (g/km) en conditions mixtes, déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »).

Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP a remplacé la procédure européenne NEDC qui était en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux, leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP prend en compte également le niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. La consommation réelle varie de ce qui arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site [lexus.fr](http://lexus.fr).

(1) Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) est intervenue **depuis le 1er novembre 2019**. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjudicier ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

(2) Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de modification légale et/ou réglementaire ultérieure), à compter du 1er mars 2020, les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxe sur les véhicules de société et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP. Référez-vous aux textes en vigueur au jour d'immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

(3) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vanvres cedex - Tel: 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2 123 127 € RCS Nanterre 712 034 040 - Siret: 712 034 040 00154 APE 501Z - TVA n°: FR 45 712 034 040



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 01 MARS 2020  
FRANCE METROPOLITAINE N°1085 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA (1)	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Bonus / Malus Écologique (2)	PRIX TTC (3)
--------	--------	--------------------------------------	--------------------------------------	------------------------------	--------------

**GAMME NX MY19 (Dans la limite des stocks disponibles)**

NX 300h 2WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	08	161*	161*	+1074 €	46 590 €
NX 300h 4WD Luxe .....	08	171*	171*	+ 2 370 €	52 590 €

**GAMME NX MY20 (Dans la limite des stocks disponibles)**

NX 300h 2WD.....	08	159*	159*	+ 898 €	42 790 €
NX 300h 2WD Pack .....	08	168*	168*	+1901 €	45 490 €
NX 300h 2WD Sport Edition .....	08	167*	167*	+1761 €	46 090 €
NX 300h 2WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	08	168*	De 160 à 168*	De + 983 € à + 1901 €	47 590 €
NX 300h 4WD Pack .....	08	171*	171*	+ 2 370 €	46 990 €
NX 300h 4WD Luxe .....	08	171*	De 171 à 172*	De + 2 370 € à + 2 544 €	53 590 €
NX 300h 4WD F SPORT .....	08	172*	De 172 à 173*	De + 2 544 € à + 2 726 €	59 790 €
NX 300h 4WD Executive .....	08	171*	De 171 à 172*	De + 2 370 € à + 2 544 €	63 790 €
NX 300h 4WD F SPORT Executive.....	08	174*	174*	+ 2 918 €	66 290 €

**GAMME NX MY20 MM19**

NX 300h 2WD.....	08	159*	159*	+ 898 €	43 290 €
NX 300h 2WD Pack .....	08	168*	168*	+1901 €	45 990 €
NX 300h 2WD Sport Edition (Dans la limite des stocks disponibles).....	08	167*	167*	+1761 €	46 590 €
NX 300h 2WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	08	168*	De 160 à 168*	De + 983 € à + 1901 €	46 490 €
NX 300h 2WD Luxe .....	08	168*	De 168 à 169*	De + 1901 € à + 2049 €	50 990 €
NX 300h 2WD F SPORT .....	08	169*	De 169 à 170*	De + 2 049 € à 2 205 €	57 190 €
NX 300h 2WD Executive .....	08	169*	De 169 à 170*	De + 2 049 € à 2 205 €	62 790 €
NX 300h 2WD F SPORT Executive.....	08	170*	De 170 à 171*	De + 2 205 € à + 2 370 €	65 290 €
NX 300h 4WD Pack .....	08	171*	171*	+ 2 370 €	47 490 €
NX 300h 4WD Sport Edition (Dans la limite des stocks disponibles).....	08	170*	170*	+ 2 205 €	48 090 €
NX 300h 4WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	08	171*	De 163 à 171*	De + 1276 € à + 2 370 €	47 990 €
NX 300h 4WD Luxe .....	08	171*	De 171 à 172*	De + 2 370 € à + 2 544 €	52 490 €
NX 300h 4WD F SPORT .....	08	172*	De 172 à 173*	De + 2 544 € à + 2 726 €	58 690 €
NX 300h 4WD Executive .....	08	171*	De 171 à 172*	De + 2 370 € à + 2 544 €	64 290 €
NX 300h 4WD F SPORT Executive.....	08	174*	174*	+ 2 918 €	66 790 €

**OPTIONS GAMME NX**

Jantes en alliage 17" (sur Pack Business)	0 €	-8 g/km
Peinture métallisée (sauf Executive et F SPORT Executive)	1000 €	0 g/km
Radars de stationnement arrière (sur NX 300h et Pack)	450 €	0 g/km
Système de Navigation Premium Lexus avec écran central 10,3" et système audio Pioneer® à 10 haut-parleurs (sur Pack, Sport Edition, Pack Business MY20 MM19, Luxe MY20 MM19 et F SPORT MY20 MM19)	1600 €	0 g/km
Pack Confort : Système d'accès sans clé Smart Entry & Hayon à ouverture et fermeture électrique (sur Pack)	1000 €	0 g/km
Pack Confort Tahara : Système d'accès sans clé Smart Entry, Hayon à ouverture et fermeture électrique & sellerie Cuir synthétique Tahara avec sièges avant chauffants (sur Pack MY20 et Pack MY20 MM19)	2 300 €	0 g/km
Ouverture du coffre au pied (sur Luxe, F SPORT, F SPORT Executive et Executive) - Incompatible avec la capacité de remorquage du véhicule	300 €	0 g/km
Toit ouvrant électrique (sur Luxe)	1100 €	+1 g/km
Toit panoramique (sur Luxe) - Incompatible avec les rails de toit	1100 €	+1 g/km
Toit panoramique (sur F SPORT, F SPORT Executive et Executive) - Incompatible avec les rails de toit	0 €	+1 g/km
Pack Cuir Tahara : Sellerie Cuir synthétique Tahara avec sièges avant chauffants & Système d'accès sans clé Smart Entry (sur Sport Edition)	1800 €	0 g/km
Pack Sécurité Avancé : Affichage tête haute (HUD), Moniteur d'angle mort (BSM) et Avertisseur de circulation arrière (RCTA) (sur F SPORT)	2 200 €	+1 g/km
Pack Innovation : Affichage Tête Haute (HUD) et Suspension variable adaptative (AVS) avec mode de conduite Sport+ (sur Executive)	2 600 €	+1 g/km
Suppression Lexus Safety System + (sur NX 300h)	-1100 €	0 g/km
Kit de bagagerie Delsey (1 valise 70 cm, 1 sac 48h, 1 sac de voyage souple, 1 beauty case)	799 €	0 g/km
Stage Hybride Académie (réservé aux clients professionnels)	240 €	0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

\*Emissions de CO2 (g/km) en conditions mixtes, déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »).

Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP a remplacé la procédure européenne NEDC qui était en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux ; leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP prend en compte également le niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. La consommation réelle varie donc en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site [lexus.fr](http://lexus.fr).

(1) Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) est intervenue depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjudicier ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

(2) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de modification légale et/ou réglementaire ultérieure), à compter du 1er mars 2020, les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxe sur les véhicules de société et impôt sur les sociétés) sont déterminés selon la procédure WLTP. Référez-vous aux textes en vigueur au jour d'immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

(3) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vaucresson cedex - Tél: 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2 123 127 € - RCS Nanterre 712 034 040 - Siret: 712 034 040 00154 - APE 501Z - TVA n°: FR 45 712 034 040



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 01 MARS 2020  
FRANCE METROPOLITAINE N°1085 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA <sup>(1)</sup>	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Bonus / Malus Écologique <sup>(2)</sup>	PRIX TTC <sup>(3)</sup>
--------	-------------------	--	--	--	-------------------------

**GAMME RX (Dans la limite des stocks disponibles)**

RX 450h Luxe .....	15	177*	177*	+ 3 552 €	74 500 €
RX 450h F SPORT .....	15	179*	179*	+ 4 026 €	80 500 €

**GAMME NOUVEAU RX MC19**

RX 450h Pack .....	16	173*	173*	+ 2 726 €	68 990 €
RX 450h Luxe .....	16	179*	De 178 à 179*	De + 3 784 € à + 4 026 €	75 490 €
RX 450h F SPORT .....	16	179*	179*	+ 4 026 €	81 490 €
RX 450h F SPORT Executive .....	16	180*	De 179 à 180*	De + 4 026 € à + 4 279 €	84 790 €
RX 450h Executive .....	16	179*	De 178 à 179*	De + 3 784 € à + 4 026 €	86 490 €
RX 450hL Luxe .....	16	185*	185*	+ 5 715 €	78 690 €
RX 450hL Executive .....	16	185*	185*	+ 5 715 €	89 690 €

**OPTIONS GAMME RX**

Système de Navigation Lexus et Audio Pioneer® à 12 haut-parleurs (sur RX 450h MC19 Pack)	1000 €	Impact CO2 0 g/km
Toit ouvrant électrique : indispensable pour installation barres de toit transversales (sur RX450h Luxe, F SPORT, F SPORT Executive et Executive)	0 €	-1 g/km
Pack Technologie : Affichage tête haute (HUD) couleur 6,2", Moniteur d'angle mort (BSM) et Avertisseur de circulation arrière intelligent (RCTAB) (sur Luxe et Sport Édition)	2 300 €	0 g/km
Volant Bois (sur Executive)	500 €	0 g/km
Kit de bagagerie Delsey (1 valise 70 cm, 1 sac 48h, 1 sac de voyage souple, 1 beauty case)	799 €	0 g/km
Stage Hybride Académie (réservé aux clients professionnels)	240 €	0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

\*Emissions de CO2 (g/km) en conditions mixtes, déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »).

Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP a remplacé la procédure européenne NEDC qui était en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux ; leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP prend en compte également le niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. La consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site [lexus.fr](http://lexus.fr).

(1) Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) est intervenue depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

(2) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de modification légale et/ou réglementaire ultérieure), à compter du 1er mars 2020, les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxe sur les véhicules de société et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP. Référez-vous aux textes en vigueur au jour d'immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

(3) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vaucresson cedex - Tél : 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2 123 127 € - RCS Nanterre 712 034 040 - Siret : 712 034 040 001 54 - APE 501Z - TVA n° : FR 45 712 034 040



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 01 MARS 2020  
FRANCE METROPOLITAINE N°1085 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA <sup>(1)</sup>	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Bonus / Malus Écologique <sup>(2)</sup>	PRIX TTC <sup>(3)</sup>
--------	-------------------	--	--	--	-------------------------

#### GAMME CT MY19 (Dans la limite des stocks disponibles)

CT 200h Pack	05	115*	115*	0€	31 490 €
CT 200h Pack Business (Réservé aux clients professionnels)	05	115*	115*	0€	32 440 €
CT 200h Luxe	05	115*	De 115 à 116*	0€	36 690 €
CT 200h F SPORT	05	119*	119*	0€	36 690 €

#### GAMME CT MY20

CT 200h	05	108*	108*	0€	30 840 €
CT 200h Pack	05	115*	115*	0€	32 140 €
CT 200h Pack Business (Réservé aux clients professionnels)	05	115*	115*	0€	33 090 €
CT 200h Sport Edition (Dans la limite des stocks disponibles)	05	118*	De 118 à 119*	0€	32 840 €
CT 200h Luxe	05	115*	De 115 à 116*	0€	37 340 €
CT 200h F SPORT (Dans la limite des stocks disponibles)	05	119*	119*	0€	37 340 €

#### OPTIONS GAMME CT

Peinture métallisée (sauf F SPORT avec Pack Executive)	850 €	Impact CO2 0 g/km
Radars de stationnement arrière (sur CT 200h Pack, Luxe et F SPORT)	450 €	0 g/km
Système de Navigation Lexus : navigation Europe et Info Traffic RDS/TMC (sur CT 200h, Pack et Sport Edition)	1000 €	0 g/km
Pack Confort : Système d'accès sans clé (Smart Entry) et radars de stationnement arrière (sur Pack et Sport Edition)	1000 €	0 g/km
Toit ouvrant électrique (sur Sport Edition et Luxe)	1000 €	+ 1 g/km
Pack Executive : Sellerie en cuir, sièges avant réglables électriquement et à mémoires pour le conducteur, radars de stationnement avant et arrière, système anti-ivol avec capteur d'intrusion et alarme sonore, peinture métallisée, système Multimédia et Navigation Premium avec DAB et système audio Mark Levinson à 13 haut-parleurs, rétroviseurs extérieurs électrochromatiques et rabattables automatiquement et toit ouvrant électrique (sur F SPORT)	7 050 €	+ 1 g/km
Suppression Lexus Safety System +, projecteurs à LED et services connectés (sur CT 200h MY20)	-1700 €	0 g/km
Stage Hybride Académie (réservé aux clients professionnels)	240 €	0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

#### GAMME IS MY19 (Dans la limite des stocks disponibles)

IS 300h Pack Business (Réservé aux clients professionnels)	09	133*	133*	0€	44 090 €
IS 300h Luxe	09	133*	De 133 à 134*	0€	49 590 €
IS 300h F SPORT	09	143*	De 143 à 144*	De +170 € à +190€	49 590 €

#### GAMME IS MY20

IS 300h	09	131*	131*	0€	41 640 €
IS 300h Pack (Dans la limite des stocks disponibles)	09	133*	133*	0€	43 340 €
IS 300h Pack Business (Réservé aux clients professionnels)	09	133*	133*	0€	44 740 €
IS 300h Luxe	09	133*	De 133 à 134*	0€	49 890 €
IS 300h F SPORT (Dans la limite des stocks disponibles)	09	143*	De 143 à 144*	De +170 € à +190€	49 890 €
IS 300h Executive (Dans la limite des stocks disponibles)	09	142*	142*	+150 €	57 090 €
IS 300h F SPORT Executive	09	144*	144*	+190 €	60 390 €

#### OPTIONS GAMME IS

Peinture métallisée (sauf Executive et F SPORT Executive)	1000 €	Impact CO2 0 g/km
Système de Navigation Lexus : navigation Europe et Info Traffic RDS/TMC (sur IS 300h et Pack)	1000 €	0 g/km
Pack Confort : Système d'accès sans clé (Smart Entry) & Radars de stationnement avant et arrière (sur Pack)	1600 €	0 g/km
Toit ouvrant électrique (sur Luxe et F SPORT)	1200 €	+ 1 g/km
Pack Cuir : sellerie cuir et sièges avant chauffants et ventilés à mémoires pour le conducteur (sur F SPORT)	3 400 €	0 g/km
Stage Hybride Académie (réservé aux clients professionnels)	240 €	0 g/km
Suppression Lexus Safety System + (sur IS 300h)	-1100 €	0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

\*Emissions de CO2 (g/km) en conditions mixtes, déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »).

Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP a remplacé la procédure européenne NEDC qui était en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux ; leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP prend en compte également le niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. La consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site [lexus.fr](http://lexus.fr).

(1) Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) est intervenue depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjudicier ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

(2) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de modification légale et/ou réglementaire ultérieure), à compter du 1er mars 2020, les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxe sur les véhicules de société et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP. Référez-vous aux textes en vigueur au jour d'immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

(3) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vanvresnes cedex - Tél: 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2 123 127 € RCS Nanterre 712 034 040 - Siret: 712 034 040 00154 APE 501Z - TVA n°: FR 45 712 034 040



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 01 MARS 2020  
FRANCE METROPOLITAINE N°1085 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA <sup>(1)</sup>	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Bonus / Malus Écologique <sup>(2)</sup>	PRIX TTC <sup>(3)</sup>
--------	-------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	---	-------------------------

### GAMME ES MY19 (Dans la limite des stocks disponibles)

ES 300h Business (Réservé aux clients professionnels).....	09	119*	119*	0 €	48 490 €
--	----	------	------	-----	----------

### GAMME ES MY20

ES 300h.....	09	119*	119*	0 €	48 990 €
ES 300h Business (Réservé aux clients professionnels).....	09	119*	119*	0 €	48 490 €
ES 300h Luxe.....	09	125*	125*	0 €	53 490 €
ES 300h F SPORT.....	09	127*	127*	0 €	54 490 €
ES 300h F SPORT Executive.....	09	128*	128*	0 €	60 490 €
ES 300h Executive.....	09	126*	126*	0 €	64 490 €

### OPTIONS GAMME ES

Peinture métallisée (sauf Executive et F SPORT Executive)	1000 €	Impact CO2 0 g/km
Système de Navigation Lexus (sur ES 300h, Business MY20, Luxe MY20 et F SPORT MY20)	1000 €	0 g/km
Pack LED : Projecteurs LED à triple lentilles, clignotants avant séquentiels et Chargeur sans fil pour Smartphone (sur Luxe)	1000 €	0 g/km
Pack Multimédia : Écran central 12,3" et système audio Mark Levinson PurePlay à 17 haut-parleurs (sur F SPORT avec option système de Navigation Lexus)	2 000 €	0 g/km
Inserts Bois sur la console centrale (sur Executive)	0 €	0 g/km
Stage Hybride Académie (réservé aux clients professionnels)	240 €	0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

### GAMME LS

LS 500h 2WD.....	18	171*	171*	+ 2 370 €	99 990 €
LS 500h Luxe 2WD.....	18	177*	177*	+ 3 552 €	113 990 €
LS 500h Luxe 4WD.....	19	208*	208*	+ 16 810 €	117 990 €
LS 500h F SPORT 4WD.....	19	208*	208*	+ 16 810 €	117 990 €
LS 500h Executive 4WD.....	19	208*	De 208 à 209*	De + 16 810 € à 17 490 €	137 990 €
LS 500 F SPORT 4WD.....	31	250*	250*	+ 20 000 €	125 990 €
LS 500 Executive 4WD.....	31	250*	250*	+ 20 000 €	141 990 €

### OPTIONS GAMME LS

Sellerie en cuir L-Aniline (sur Executive)	1000 €	Impact CO2 0 g/km
Jantes en alliage forgées (sur Executive)	2 000 €	+ 1 g/km
Stage Hybride Académie (sur LS 500h, réservé aux clients professionnels)	240 €	0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

\*Emissions de CO2 (g/km) en conditions mixtes, déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »).

Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP a remplacé la procédure européenne NEDC qui était en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux ; leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP prend en compte également le niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. La consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site [lexus.fr](http://lexus.fr).

(1) Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) est intervenue depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

(2) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de modification légale et/ou réglementaire ultérieure), à compter du 1er mars 2020, les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxe sur les véhicules de société et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP. Référez-vous aux textes en vigueur au jour d'immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

(3) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vaucresson cedex - Tél : 01 47 10 8100 / SAS au capital de 2 123 127 € RCS Nanterre 712 034 040 - Siret : 712 034 040 001 54 APE 501Z - TVA n° : FR 45 712 034 040



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 01 MARS 2020  
FRANCE METROPOLITAINE N°1085 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA <sup>(1)</sup>	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Bonus / Malus Écologique <sup>(2)</sup>	PRIX TTC <sup>(3)</sup>
--------	-------------------	--	--	--	-------------------------

**GAMME RC MY19 (Dans la limite des stocks disponibles)**

RC 300h F SPORT.....	9	145*	De 145 à 146*	De + 210 € à + 230 €	58 790 €
RC 300h Executive.....	9	145*	145*	+ 210 €	61 990 €
RC 300h F SPORT Executive.....	9	146*	146*	+ 230 €	63 190 €
RC F.....	37	268*	268*	+ 20 000 €	89 990 €
RC F Track Édition.....	37	268*	268*	+ 20 000 €	119 990 €

**GAMME RC MY20**

RC 300h Luxe.....	10	141*	141*	+ 125 €	54 890 €
RC 300h F SPORT.....	10	145*	De 145 à 146*	De + 210 € à + 230 €	59 290 €
RC 300h Executive.....	10	145*	145*	+ 210 €	62 490 €
RC 300h F SPORT Executive.....	10	146*	146*	+ 230 €	63 690 €

**OPTIONS GAMME RC MY19 et MY20**

Peinture métallisée (sur Luxe et F SPORT)	1000 €	Impact CO2 0 g/km
Toit ouvrant électrique (sur F SPORT)	1200 €	+ 1 g/km
Pack Performance : Différentiel arrière à répartition vectorielle de couple TVD, freins carbone-céramique Brembo rouges, jantes en alliage forgé 19" BBS noires, clé au format carte électronique et système audio Mark Levinson à 17 haut-parleurs (sur RC F)	20 000 €	0 g/km
Stage Hybride Académie (sauf RC F et RC F Track Edition, réservé aux clients professionnels)	240 €	0 g/km

Impact CO2: Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

**GAMME LC MY19 (Dans la limite des stocks disponibles)**

LC 500h Sport +.....	19	184*	184*	+ 5 404 €	121 990 €
----------------------	----	------	------	-----------	-----------

**NOUVELLE GAMME LC MY21**

LC 500h Executive.....	19	184*	184*	+ 5 404 €	114 990 €
LC 500h Sport +.....	19	184*	184*	+ 5 404 €	124 990 €
LC 500 Sport +.....	35	262*	262*	+ 20 000 €	124 990 €

**OPTION GAMME LC**

Intérieur Cuir exclusif Semi-Aniline Rouge (sur Executive)	1000 €	Impact CO2 0 g/km
Stage Hybride Académie (sur LC 500h, réservé aux clients professionnels)	240 €	0 g/km

Impact CO2: Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

\*Emissions de CO2 (g/km) en conditions mixtes, déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »).

Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP a remplacé la procédure européenne NEDC qui était en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux ; leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP prend en compte également le niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. La consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site [lexus.fr](http://lexus.fr).

(1) Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) est intervenue depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

(2) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de modification légale et/ou réglementaire ultérieure), à compter du 1er mars 2020, les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxe sur les véhicules de société et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP. Référez-vous aux textes en vigueur au jour d'immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

(3) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vaucresson cedex - Tél: 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2 123 127 € - RCS Nanterre 712 034 040 - Siret: 712 034 040 001 54 - APE 501Z - TVA n°: FR 45 712 034 040